

Christian De Jonghe

Expert agréé en pollution du sol

AGRE/EPS/001488575 (validité : 07 septembre 2026)

Siège social : Rue du Village, 9 - 1370 Lathuy

Siège d'exploitation : Rue Breydel 34-40 - 1040 Bruxelles

Tel : +32 10 46 01 66

GSM : +32 498 66 60 48

@ : christian@aira.be

N° entreprise (TVA) : BE 0834 003 921



Rapport de recherche

En vue d'une demande d'intervention auprès du Fonds



Ce rapport synthétise une étude limitée du sol au niveau d'un réservoir de mazout et des infrastructures à des fins de chauffage d'un bâtiment.

Le terrain soumis à étude :

Avenue Jules Cesar, 118 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Ce rapport ne constitue pas un rapport d'étude conforme à la législation relative aux pollutions de sol en vigueur.

Commanditaire:

ACP Empereur c/o Syndic Duponcheele

Réalisé par:

Christian De Jonghe

Date du rapport:

27-09-24

Référence rapport:

0469-2406 - PROMAZ - RBC - Cesar 118

Version Canevas:

1.00

1. Introduction

Dans le cadre d'une éventuelle demande d'intervention auprès du Fonds Promaz, une étude limitée du sol a été réalisée pour statuer sur la présence d'une éventuelle pollution de sol liée à l'exploitation (ancienne ou actuelle) d'un réservoir de mazout à des fins de chauffage d'un bâtiment. La citerne a reçu un carton rouge lors du test d'étanchéité réalisé le 08/04/2024.

2. Réalisation

Le 20-8-2024, une étude limitée du sol a été réalisée au droit du terrain situé Avenue Jules Cesar, 118 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

La (les) parcelle(s) cadastrale(s) incluse(s) dans l'étude est (sont) la (les) suivante(s) :

_ 21019A0171/00P003 - Situation fiscale : 1/1/2024

En annexe, est repris un tableau récapitulatif de l'infrastructure du réservoir de mazout. Le réservoir étudié est un réservoir enfoui.

Les forages ont été réalisés par Christian De Jonghe - Julien Pouchou, à proximité de la citerne et ses infrastructures.

L'infrastructure est schématisée sur une figure en annexe.

Des photos sont reprises en annexe avec indication des forages.

Sur base des constats organoleptiques au moment du (des) forage(s), les échantillons les plus contaminés ont été sélectionnés pour analyse par un laboratoire agréé.

La concentration maximale dans le sol pour le paramètre huiles minérales totales (EC10-40) est : 80 mg/kg ms.

Sur base de l'évaluation en annexe, il n'y a aucune indication de dépassement des normes d'intervention de l'Ordonnance pour l'usage considéré.

3. Conclusion:

Sur base de l'étude réalisée au droit des infrastructures d'une citerne de mazout, il ressort aucune suspicion suffisante de pollution du sol.

4. Recommandations:

Sur base de l'étude de sol réalisée, il n'y a pas de suspicion de pollution du sol suite à l'exploitation d'un réservoir de mazout.

Une demande au Fonds PROMAZ n'est pas possible avec ces données.

Fait

par Christian De Jonghe

pour Christian De Jonghe , expert agréé en gestion des sols pollués

le 27-09-24

5. Liste des Annexes:

A	1	Tableau récapitulatif des réservoirs de mazout et autres infrastructures pertinentes
A	2	Perceptions de chantier et comparaison des résultats d'analyse pour le sol
A	3	Photos des infrastructures et de la localisation des forages
A	4	Certificat d'analyse du laboratoire agréé
A	5	Descriptions de forage
A	6	Figure indiquant la localisation des infrastructures
A	7	Attestations

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des réservoirs de mazout et autres infrastructures pertinentes

N°	Infrastructure	Volume	En service depuis	Hors service depuis	Certificat d'inspection	Photo
1	Réservoir enterré, tuyau de remplissage, tuyau d'évent, ligne d'aspiration et retour	<=8000 l	1967	08-04-2024 : plaquette rouge - pas encore de mise HS a priori	voir annexe certificat d'inspection	P1

Annexe 2 :

Perceptions de chantier et comparaison des résultats d'analyse pour le sol																
Type usage (1)		Zone d'habitat		%MO: (2)			2 %									
Identification du forage				Caractéristiques organoleptiques					Résultats d'analyse en mg/kg ms							
Parcelle cadastrale	Code du forage	Date du forage	Profondeur du forage (cm-ns)	Profondeur: de (cm-ns) à (cm-ns)	Caractérisation ⁽³⁾	Odeur/PID ⁽⁴⁾	Test huile/eau ⁽⁴⁾	Profondeur de l'échantillon (cm-ns)	Huiles minérales totales EC10-40	Fraction globale EC 5-8	Fraction globale EC 8-10	Benzène	Toluène	Ethylbenzène	Xylènes (somme)	Naphtalène
Zone 1 suspecte investiguée: 2 Réservoirs de mazout avec leurs infrastructures associées																
171 P 3	F1	20-08-24	500	50-75	M		-	50-75	80			0.093	<0.050	<0.050	<0.10	<0.10
	F1	20-08-24	500	200-225	M		-	200-225	<50			<0.050	<0.050	<0.050	<0.10	<0.10
	F1	20-08-24	500	400-425	M		-	400-425	<50			<0.050	<0.050	<0.050	<0.10	<0.10
	F1	20-08-24	500	475-500	M		-	475-500	<50			<0.050	<0.050	<0.050	<0.10	<0.10

Légende

Gras et rouge: dépassement des normes d'intervention de l'Ordonnance	NI	1000	11	100	0.5	7	10	11	5
Souligné: dépassement des normes d'assainissement de l'Ordonnance	NA	300	4	7	0.3	1.6	0.8	1.2	0.8

(1) Sélectionnez l'usage à considérer sur base des règles de l'Ordonnance

(2) % matière organique à titre indicatif (facultatif)

(3) M = Mazout, E = Essence, D = Diesel routier, H = Huiles, A = Autres, s.o. = sans objet

(4) Blanc (vide) = néant ; * = léger ; ** = moyen ; *** = fort ou valeur PID mesurée - il n'est pas nécessaire d'indiquer en même temps les perceptions organoleptiques et la réaction huile/eau

Concentration maximale:	80.0			0.1				
Facteur de dépassement NI:								
Facteur maximal de dépassement NI:								

Annexe 3 : Photos des infrastructures et de la localisation des forages



Photo P1 : réservoir R1 et position des forages

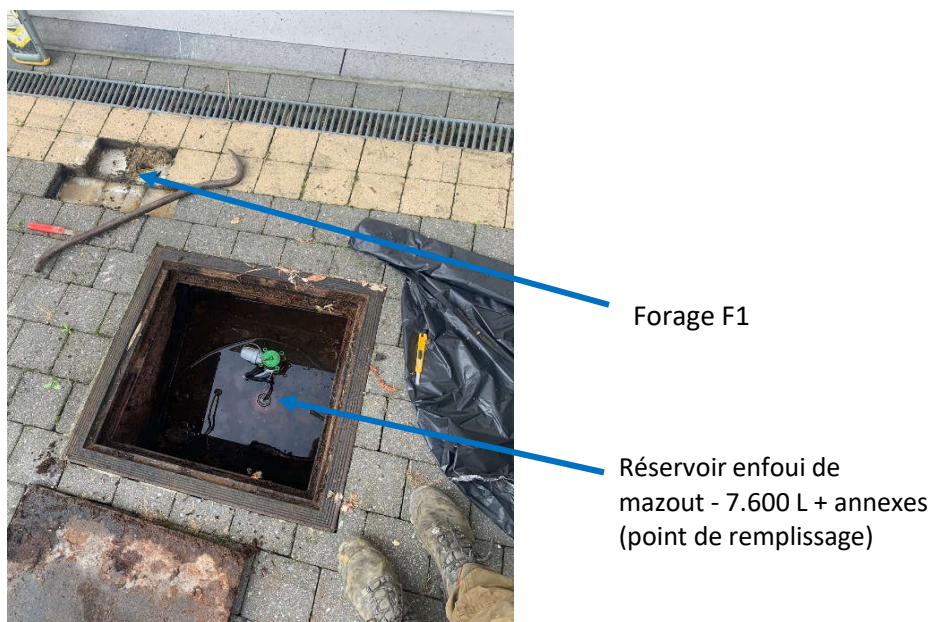


Photo P2 : réservoir R1 et annexes

Annexe 4 : Certificat d'analyse du laboratoire agréé

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Christian De Jonghe - RBC
9 rue du Village
1370 Lathuy (Jodoigne)
BELGIUM

N° de client: 35008086

RAPPORT D'ANALYSE 1448619 0469-2406 - PROMAZ - Cesar 118

Date: 27.08.2024

Commande	1448619 Solide / Eluat
Client	35008086 Christian De Jonghe - RBC
Date de validation	21.08.2024
Projet	130709 Cesar 118
Prélèvement par	Client (CDJ)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Ce rapport d'analyse avec le numéro de commande 1448619 et la version du rapport d'analyse 1 contient l'analyse ou les analyses 292026-292027.

Respectueusement,

AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

RAPPORT D'ANALYSE 1448619 0469-2406 - PROMAZ - Cesar 118

Date: 27.08.2024

Information sur l'échantillon

Numéro d'échantillon	Date de prélèvement	Nom d'échantillon
292026	20.08.2024	F1 (50-75)
292027	20.08.2024	F1 (200-225)

Prétraitement des échantillons

Paramètres	Unité	292026 F1 (50-75)	292027 F1 (200-225)
Fraction > 4mm ^{*)}		+ ²⁾	.. ³⁾
Poids de la fraction tamisée >4mm ^{*)}	%	10,2 ¹⁾	<0,1 ^{1),4)}
Pierres naturelles ^{*)}		+ ²⁾	.. ³⁾
Matière pierreuse (étrangère au sol) ^{*)}		+ ²⁾	.. ³⁾
Matériau non pierreux (sol étranger) ^{*)}		.. ³⁾	.. ³⁾
Matière sèche	%	77,5 ¹⁾	81,6 ¹⁾

Composés aromatiques

Paramètres	Unité	292026 F1 (50-75)	292027 F1 (200-225)
Benzène ^{*)}	mg/kg MS	0,093	<0,050 ⁴⁾
Toluène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ⁴⁾	<0,050 ⁴⁾
Ethylbenzène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ⁴⁾	<0,050 ⁴⁾
m,p-Xylène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ⁴⁾	<0,050 ⁴⁾
o-Xylène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ⁴⁾	<0,050 ⁴⁾
Naphtalène (BTEX) (CMA) ^{*)}	mg/kg MS	<0,10 ⁴⁾	<0,10 ⁴⁾
Somme des xylènes ^{*)}	mg/kg MS	n.d. ⁴⁾	n.d. ⁴⁾

Hydrocarbures totaux

Paramètres	Unité	292026 F1 (50-75)	292027 F1 (200-225)
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	80	<50 ⁴⁾
Fraction C10-C12	mg/kg MS	<8 ⁴⁾	<8 ⁴⁾
Fraction C12-C20	mg/kg MS	<12 ⁴⁾	<12 ⁴⁾
Fraction C20-C30	mg/kg MS	43	<15 ⁴⁾
Fraction C30-C40	mg/kg MS	25	<15 ⁴⁾

¹⁾ Tous les résultats obtenus à partir de l'analyse de la matière solide sont basés sur la matière sèche (MS), à l'exception des paramètres marqués du signe ¹⁾ qui sont basés sur la matière brute (MB).

²⁾ "+" : Indique "présent" ou "oui".

³⁾ "-" Indique "non présent" ou "non".

⁴⁾ Explication : "<" ou "n.d." indiquent que la concentration de l'analyte est inférieure à la limite de quantification (LQ).

Début de l'analyse : 21.08.2024

Fin de l'analyse : 26.08.2024

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'analyse ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935

Ce rapport transmis électroniquement a été vérifié et validé en accord avec les prescriptions de la EN ISO/IEC 17025:2017 pour les rapports simplifiés. Il est valide avec la signature numérique.

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

RAPPORT D'ANALYSE 1448619 0469-2406 - PROMAZ - Cesar 118

Date: 27.08.2024

Liste des méthodes

CMA/3/E*)	Benzène*) • Toluène*) • Ethylbenzène*) • m,p-Xylène*) • o-Xylène*) • Naphtalène (BTEX) (CMA)*) • Somme des xylènes*)
CMA/3/R.1	Hydrocarbures totaux C10-C40 • Fraction C10-C12 • Fraction C12-C20 • Fraction C20-C30 • Fraction C30-C40
CMA/5/B.3 ; CMA/5/B.4*)	Fraction > 4mm*) • Poids de la fraction tamisée >4mm*) • Pierres naturelles*) • Matière pierreuse (étrangère au sol)*) • Matériau non pierreux (sol étranger)*)
Conforme à NEN-EN 15934	Matière sèche

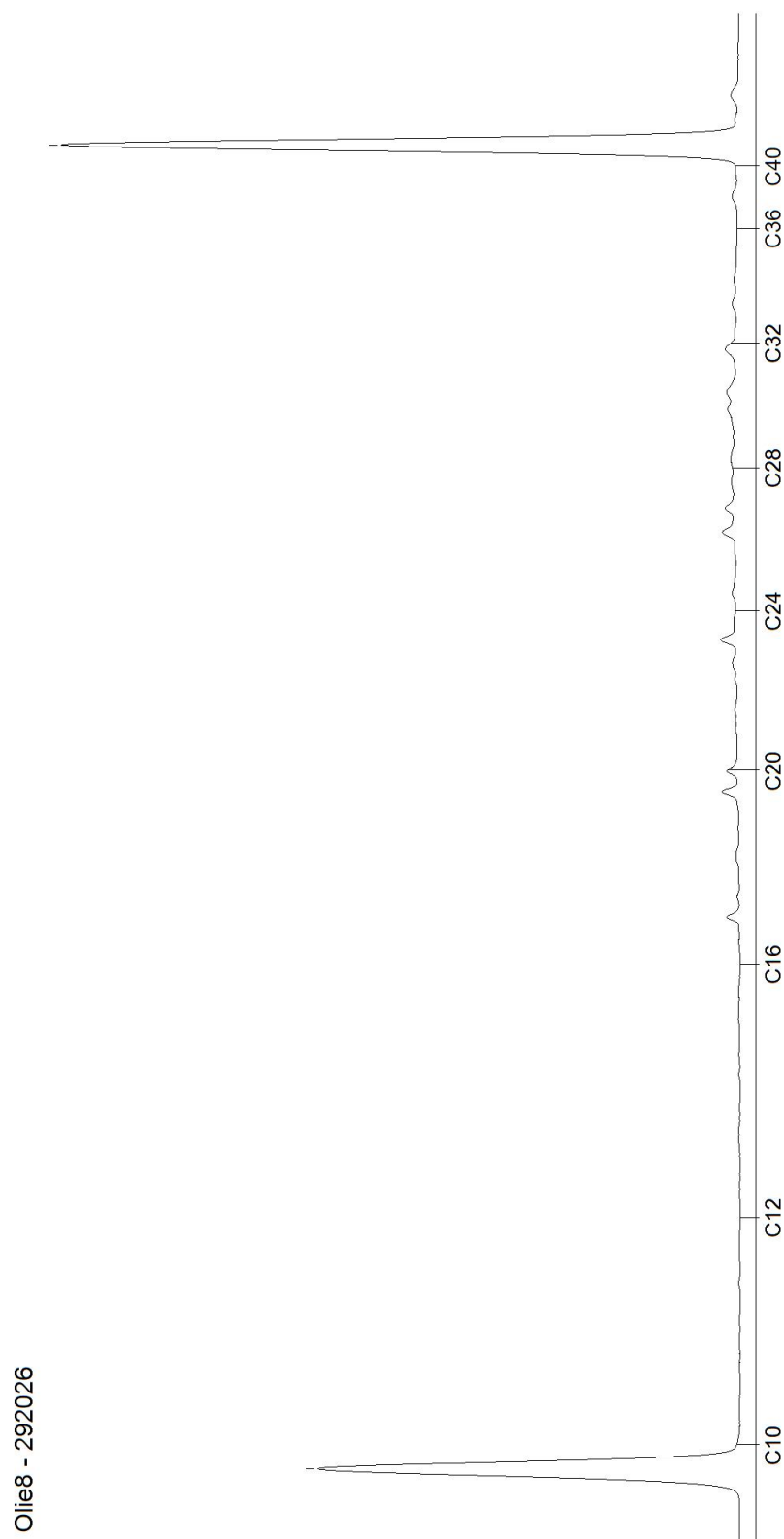
Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448619, Analysis No. 292026, created at 27.08.2024 05:14:04

Nom de l'échantillon: F1 (50-75)

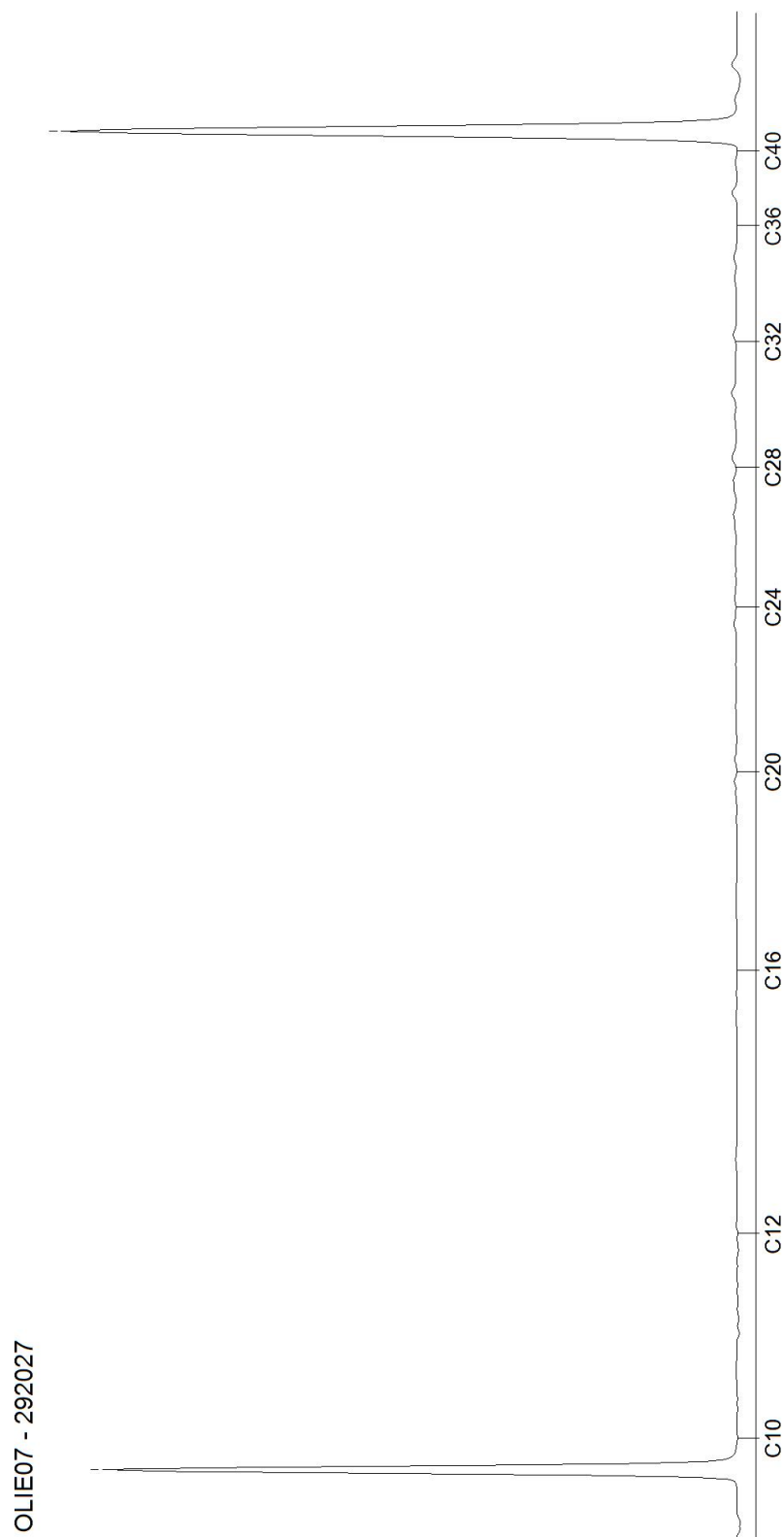


AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448619, Analysis No. 292027, created at 27.08.2024 05:30:50

Nom de l'échantillon: F1 (200-225)



AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Christian De Jonghe - RBC
9 rue du Village
1370 Lathuy (Jodoigne)
BELGIUM

N° de client: 35008086

RAPPORT D'ANALYSE 1448624 - 292037 0469 - Cesar 118 - complément FI (400-425)

Date: 27.08.2024

Commande	1448624 Solide / Eluat
Client	35008086 Christian De Jonghe - RBC
Date de validation	21.08.2024
Projet	130709 Cesar 118
Prélèvement par	Client (CDJ)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Ce rapport d'analyse avec le numéro de commande 1448624 et la version du rapport d'analyse 1 contient l'analyse ou les analyses 292037.

Respectueusement,

AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

Kamer van Koophandel Directeur
Nr. 08110898 ppa. Marc van Gelder
VAT/BTW-ID-Nr.: Dr. Paul Wimmer
NL 811132559 B01

page 1 de 3



AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

RAPPORT D'ANALYSE 1448624 - 292037 0469 - Cesar 118 - complément F1 (400-425)

Date: 27.08.2024

Information sur l'échantillon

Numéro d'échantillon	Date de prélèvement	Nom d'échantillon
292037	20.08.2024	F1 (400-425)

Prétraitement des échantillons

Paramètres	Unité	292037 F1 (400-425)
Fraction > 4mm ^{*)}		..2)
Poids de la fraction tamisée >4mm ^{*)}	%	<0,1 ^{1),3)}
Pierres naturelles ^{*)}		..2)
Matière pierreuse (étrangère au sol) ^{*)}		..2)
Matériau non pierreux (sol étranger) ^{*)}		..2)
Matière sèche	%	80,6 ¹⁾

Composés aromatiques

Paramètres	Unité	292037 F1 (400-425)
Benzène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
Toluène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
Ethylbenzène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
m,p-Xylène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
o-Xylène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
Naphtalène (BTEX) (CMA) ^{*)}	mg/kg MS	<0,10 ³⁾
Somme des xylènes ^{*)}	mg/kg MS	n.d. ³⁾

Hydrocarbures totaux

Paramètres	Unité	292037 F1 (400-425)
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	<50 ³⁾
Fraction C10-C12	mg/kg MS	<8 ³⁾
Fraction C12-C20	mg/kg MS	<12 ³⁾
Fraction C20-C30	mg/kg MS	<15 ³⁾
Fraction C30-C40	mg/kg MS	<15 ³⁾

¹⁾ Tous les résultats obtenus à partir de l'analyse de la matière solide sont basés sur la matière sèche (MS), à l'exception des paramètres marqués du signe ¹⁾ qui sont basés sur la matière brute (MB).

²⁾ "-" Indique "non présent" ou "non".

³⁾ Explication : "<" ou "n.d." indiquent que la concentration de l'analyte est inférieure à la limite de quantification (LQ).

Début de l'analyse : 21.08.2024

Fin de l'analyse : 27.08.2024

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'analyse ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935

Ce rapport transmis électroniquement a été vérifié et validé en accord avec les prescriptions de la EN ISO/IEC 17025:2017 pour les rapports simplifiés. Il est valide avec la signature numérique.

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



RAPPORT D'ANALYSE 1448624 - 292037 0469 - Cesar 118 - complément F1 (400-425)

Date: 27.08.2024

Liste des méthodes

CMA/3/E*)	Benzène*) • Toluène*) • Ethylbenzène*) • m,p-Xylène*) • o-Xylène*) • Naphtalène (BTEX) (CMA)*) • Somme des xylènes*)
CMA/3/R.1	Hydrocarbures totaux C10-C40 • Fraction C10-C12 • Fraction C12-C20 • Fraction C20-C30 • Fraction C30-C40
CMA/5/B.3 ; CMA/5/B.4*)	Fraction > 4mm*) • Poids de la fraction tamisée >4mm*) • Pierres naturelles*) • Matière pierreuse (étrangère au sol)*) • Matériau non pierreux (sol étranger)*)
Conforme à NEN-EN 15934	Matière sèche

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

Kamer van Koophandel Directeur
Nr. 08110898 ppa. Marc van Gelder
VAT/BTW-ID-Nr.: Dr. Paul Wimmer
NL 811132559 B01

page 3 de 3

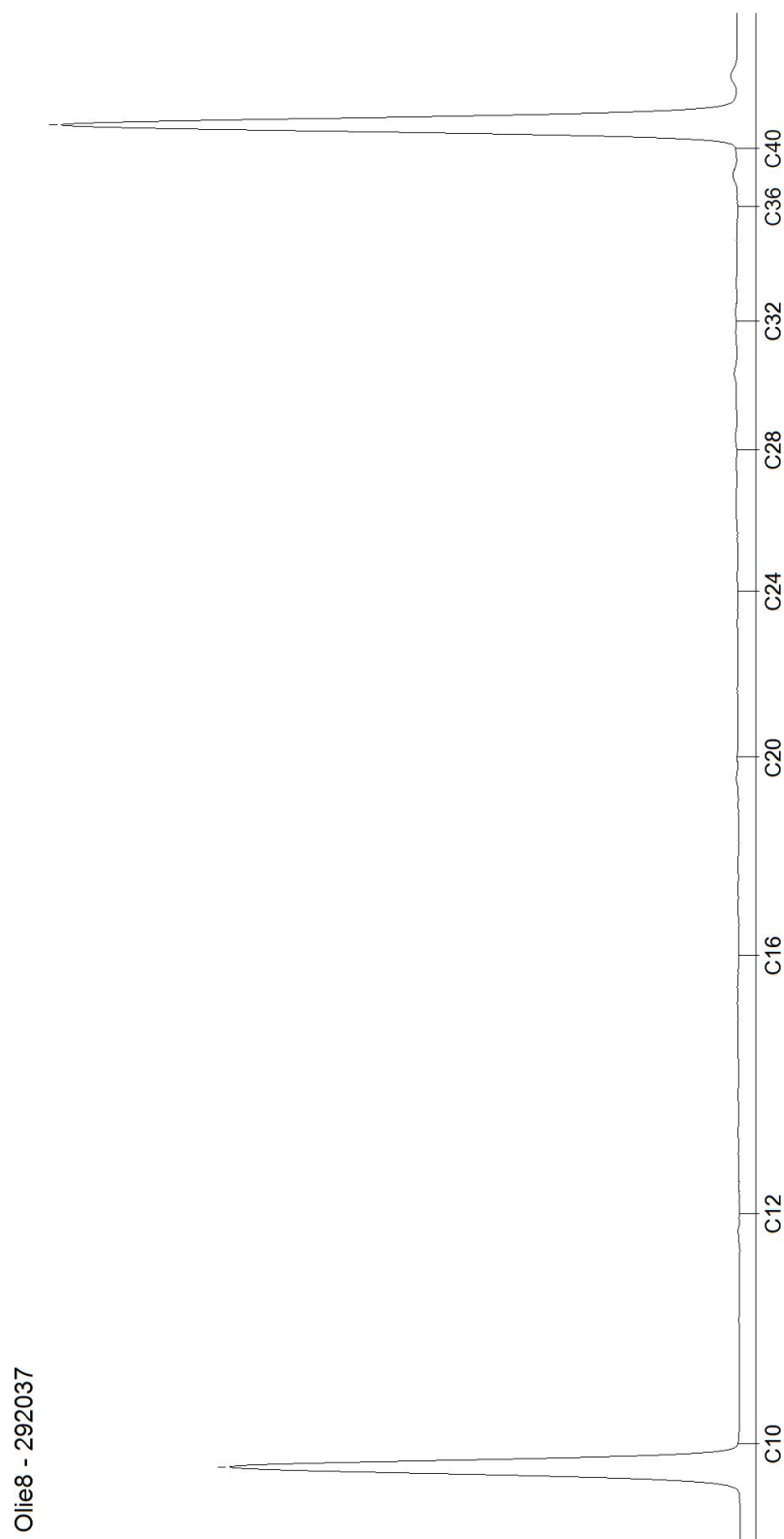


AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448624, Analysis No. 292037, created at 27.08.2024 05:14:04

Nom de l'échantillon: F1 (400-425)



AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Christian De Jonghe - RBC
9 rue du Village
1370 Lathuy (Jodoigne)
BELGIUM

N° de client: 35008086

RAPPORT D'ANALYSE 1448626 - 292039 0469 - Cesar 118 - FI (475-500)

Date: 27.08.2024

Commande	1448626 Solide / Eluat
Client	35008086 Christian De Jonghe - RBC
Date de validation	21.08.2024
Projet	130709 Cesar 118
Prélèvement par	Client (CDJ)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Ce rapport d'analyse avec le numéro de commande 1448626 et la version du rapport d'analyse 1 contient l'analyse ou les analyses 292039.

Respectueusement,

AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

Kamer van Koophandel Directeur
Nr. 08110898 ppa. Marc van Gelder
VAT/BTW-ID-Nr.: Dr. Paul Wimmer
NL 811132559 B01

page 1 de 3



AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

RAPPORT D'ANALYSE 1448626 - 292039 0469 - Cesar 118 - F1 (475-500)

Date: 27.08.2024

Information sur l'échantillon

Numéro d'échantillon	Date de prélèvement	Nom d'échantillon
292039	20.08.2024	F1 (475-500)

Prétraitement des échantillons

Paramètres	Unité	292039 F1 (475-500)
Fraction > 4mm ^{*)}		_-2)
Poids de la fraction tamisée >4mm ^{*)}	%	<0,1 ^{1),3)}
Pierres naturelles ^{*)}		_-2)
Matière pierreuse (étrangère au sol) ^{*)}		_-2)
Matériau non pierreux (sol étranger) ^{*)}		_-2)
Matière sèche	%	82,9 ¹⁾

Composés aromatiques

Paramètres	Unité	292039 F1 (475-500)
Benzène ^{*)}	mg/kg MS	0,084
Toluène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
Ethylbenzène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
m,p-Xylène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
o-Xylène ^{*)}	mg/kg MS	<0,050 ³⁾
Naphtalène (BTEX) (CMA) ^{*)}	mg/kg MS	<0,10 ³⁾
Somme des xylènes ^{*)}	mg/kg MS	n.d. ³⁾

Hydrocarbures totaux

Paramètres	Unité	292039 F1 (475-500)
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	<50 ³⁾
Fraction C10-C12	mg/kg MS	<8 ³⁾
Fraction C12-C20	mg/kg MS	<12 ³⁾
Fraction C20-C30	mg/kg MS	<15 ³⁾
Fraction C30-C40	mg/kg MS	<15 ³⁾

¹⁾ Tous les résultats obtenus à partir de l'analyse de la matière solide sont basés sur la matière sèche (MS), à l'exception des paramètres marqués du signe ¹⁾ qui sont basés sur la matière brute (MB).

²⁾ "-" Indique "non présent" ou "non".

³⁾ Explication : "<" ou "n.d." indiquent que la concentration de l'analyte est inférieure à la limite de quantification (LQ).

Début de l'analyse : 21.08.2024

Fin de l'analyse : 26.08.2024

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'analyse ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935

Ce rapport transmis électroniquement a été vérifié et validé en accord avec les prescriptions de la EN ISO/IEC 17025:2017 pour les rapports simplifiés. Il est valide avec la signature numérique.

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

RAPPORT D'ANALYSE 1448626 - 292039 0469 - Cesar 118 - F1 (475-500)

Date: 27.08.2024

Liste des méthodes

CMA/3/E*)	Benzène*) • Toluène*) • Ethylbenzène*) • m,p-Xylène*) • o-Xylène*) • Naphtalène (BTEX) (CMA)*) • Somme des xylènes*)
CMA/3/R.1	Hydrocarbures totaux C10-C40 • Fraction C10-C12 • Fraction C12-C20 • Fraction C20-C30 • Fraction C30-C40
CMA/5/B.3 ; CMA/5/B.4*)	Fraction > 4mm*) • Poids de la fraction tamisée >4mm*) • Pierres naturelles*) • Matière pierreuse (étrangère au sol)*) • Matériau non pierreux (sol étranger)*)
Conforme à NEN-EN 15934	Matière sèche

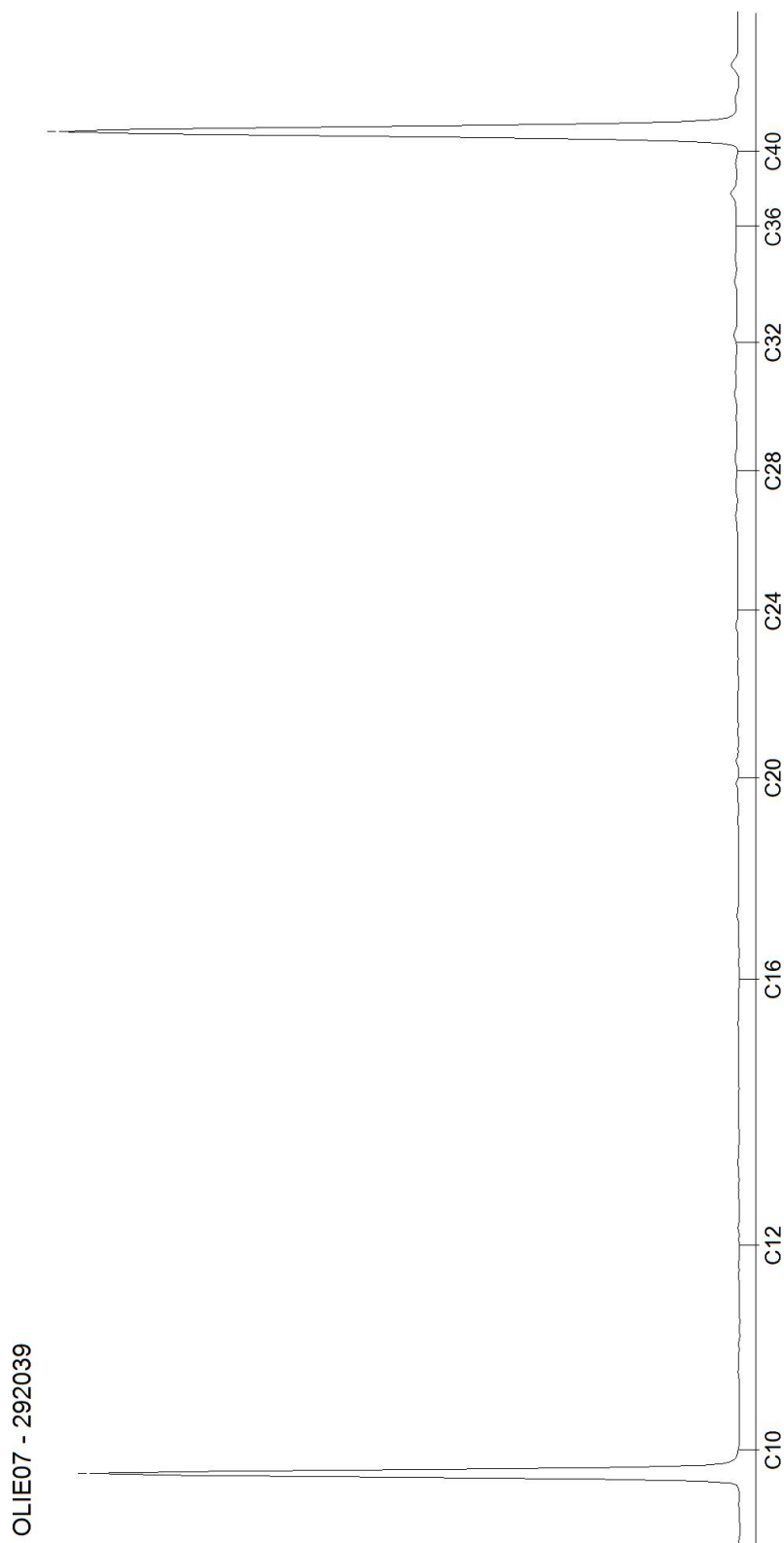
Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole *).

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448626, Analysis No. 292039, created at 27.08.2024 05:30:50

Nom de l'échantillon: F1 (475-500)



Annexe 5 : Descriptions de forage

Code: FF1

Description:

Date: 20-08-24

X: km

Y: km

Niveau de la surface Z: m

Niveau de l'eau: m Profondeur: 5 m

Remblayage du terrain: ☐ Interrompu: ☐

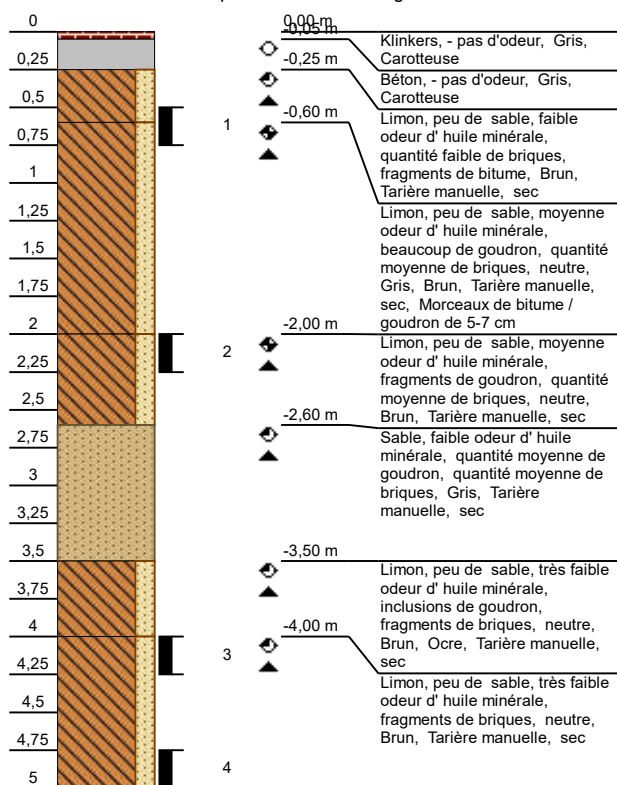
Diamètre du piézomètre:

Diamètre du trou:

Type: Forage

Heure: 00:00

Foré par: Christian De Jonghe



0469-2406

Date:

Adresse:

César 118

Type: Promaz - Rapport de Recherche

X: ■

Lambert 72

Y: ■

Z: ■

Foré par: ■

BSD: Christian De Jonghe

Nom:

Téléphone:

Substances suspectes:

Remarque:

Echantillons de terrain

Code projet 0469-2406

Forage F1

N°	Nom	De (m)	A (m)	Remanié	Date	Code barre 1	Code barre 2	Matrice du te	Appareil	Méthode	Observation de terra	Type d'obs. de t	Remarque
1	1	0,50	0,75	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841661				steekbus			
2	2	2,00	2,25	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841662				steekbus			
3	3	4,00	4,25	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841664				steekbus			
4	4	4,75	5,00	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841663				steekbus			

1	Réservoir de mazout R1 - 7.600 L
---	----------------------------------



Contrôle de citernes d'hydrocarbures
Controle van stookolie tanks

☎ 069/57 93 49 • Fax 069/66 29 37
Rue Beyaert, 75 • B-7500 Tournai
www.certitank.be • info@certitank.be

PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE
CT/04/24/058457

Adresse de facturation :

OFFICE DUPONCHEELE
68 Boulevard saint-michel
1040 Etterbeek
Belgique

Adresse d'intervention :

ACP RESIDENCE EMPEREUR
118 AVENUE JULES CESAR
1150 Woluwe-Saint-Pierre
Belgique

Date du contrôle : 08/04/2024

Technicien : Frédéric Clos

Agrément : Agrw.TUS-003/A/03

Agreement Date : 15/12/2022

Réglementation :

- 1er février 2018 – Arrêté du Gouvernement Bruxellois relatif aux dépôts de liquides inflammables utilisés comme combustible.
- 4 mars 1999. — Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant la liste des installations de classe IB, II et III
- 13 mars 1998 – AR relatif au stockage de liquides extrêmement inflammables, facilement inflammables, inflammables et combustibles en Région de Bruxelles-Capitale.

Description de l'installation :

Capacité	7,600 l	Année d'installation	1967
Produit	Mazout de Chauffage	Forme	Cylindrique
Localisation	Souterraine	Type	Simple Paroi
Matériau	Métallique	Accessible	Non
Nom / n°	118 1150 BRUXELLES (WOLUWE-SAINT-PIERRE)	Diamètre	150 cm

Permis d'exploitation ou d'environnement :

Type de permis	Manquant
-----------------------	----------

Équipement :

Équipement	N° de série	Date d'étalonnage	Valeur
Appareil de mesure SDT 170	170100129	18/10/2023	
sonde noire principale	011220001	18/10/2023	47.0
sonde rouge principale	011200013	18/10/2023	49.0

Travail :

Epreuve d'étanchéité (Contrôle d'étanchéité par ultrasons à une dépression maximale de 250 mbar).

Résultat : La citerne est défectueuse - voir remarques



PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE
CT/04/24/058457

Points Vérifiés	Type	Résultat	Remarques
Niveau de liquide dans la citerne (cm)		112.0 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne (cm)		0.3 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne après dépression en cm.		0.0 cm	
Tuyauterie de remplissage	Sur la citerne	En ordre	
Tuyauterie de ventilation	Sur la citerne	En ordre	
Anti-débordement	Sifflet d'alarme	Voir les remarques	Le sifflet d'alarme doit être remplacé par une sonde électronique permettant l'arrêt automatique de la livraison lorsque le niveau atteint 98% du volume de la citerne.
Détection de fuites	Absent		
Aspiration de mazout	Haute	En ordre	
Retour de mazout	Présent	En ordre	
Jauge	Jauge pneumatique	En ordre	
Contrôle de Pollution		Voir les remarques	Bien que le contrôle ait permis de conclure à une défectuosité de la citerne, aucune pollution n'a été constatée lors de notre intervention.
Trou d'homme	Présent	En ordre	
Chambre de visite	Maçonnerie	Pas d'application	
Encuvement	Pas d'application		
Différence de potentiel citerne/sol (mV)		0.0 mV	

Autres remarques :

La citerne n'a pas fait l'objet d'une déclaration auprès des autorités compétentes ou l'attestation n'a pu être remise au technicien. Une copie est à nous faire parvenir.

Conclusions :

Le réservoir n'est pas étanche sous le niveau du liquide et doit être mis hors service conformément aux réglementations en vigueur.

Une plaquette rouge a été apposée sur la tuyauterie de remplissage.



L'inspecteur

Frédéric Clos

PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE
CT/04/24/058457

Le client